

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1540 du Mercredi 10 Juin 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN
DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



UN DOSSIER SPÉCIAL DIFFUSÉ PAR L'APS

PRODUITS AGRICOLES
MAROCAINS CONTAMINÉS

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EUROPÉENNE **MENACÉE**

• Les alertes données en Europe mettent à nu l'image trompeuse défendue par le Makhzen.



Pp. 6 et 7

BOLIVIE - ALGÉRIE,
JEUDI À 1H00, AU STADE DE KANSAS CITY



LA DERNIÈRE RÉPÉTITION DES VERTS AVANT L'ARGENTINE

Pp. 14 et 15



DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LE GRAND DÉFI DES CANDIDATS

- Un nouveau cadre juridique mis en œuvre.
- Au cœur de la première journée avec les partis politiques.

Pp. 4 et 5

DIPLOMATIE DE SOLIDARITÉ, COOPÉRATION SUD-SUD ET RESPECT DES SOUVERAINETÉS

L'ALGÉRIE, LA PAROLE TENUE



QUELQUES JOURS SEULEMENT APRÈS SA VISITE AU NIGER ET L'INAUGURATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE, LE PREMIER MINISTRE, M. SIFI GHRIEB, S'EST RENDU AU TCHAD OÙ IL A ÉTÉ CHARGÉ DE REPRÉSENTER LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DANS LE CADRE D'UNE VISITE OFFICIELLE DESTINÉE À APPROFONDIR D'AVANTAGE LES RELATIONS BILATÉRALES. AU PROGRAMME FIGURE, NOTAMMENT, LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE D'UNE NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SOLIDARITÉ ALGÉRO-TCHADIENNE DE 40 MÉGAWATTS QUI SERA RÉALISÉE PAR SONELGAZ INTERNATIONAL DANS LE CADRE D'UN DON ALGÉRIEN AU PROFIT DU PEUPLE TCHADIEN.

P. 3

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

DJEZZY

LES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS MOHAMED EL AMINE AMOURA ET LUCA ZIDANE NOMMÉS COMME AMBASSADEURS

Les internationaux de l'équipe nationale de football Mohamed El Amine Amoura et Luca Zidane sont devenus les nouveaux ambassadeurs de la marque Djeczy, a indiqué lundi dernier un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

"Dans le cadre de sa stratégie de valorisation de la jeunesse et de soutien aux talents d'avenir, Djeczy a le plaisir d'annoncer la signature d'un partenariat avec les internationaux algériens de football Mohamed El Amine Amoura et Luca Zidane qui rejoignent la marque en tant qu'ambassadeurs", a ajouté le communiqué. La cérémonie de signature a eu lieu samedi dernier au stade Nelson-Mandela à Alger, en présence du directeur général de Djeczy, Boumediene Senouci, ainsi que des deux joueurs et de leurs

conseillers.

Véritable coqueluche des supporters, l'attaquant du VfL Wolfsburg s'est imposé comme un cadre incontournable de l'attaque nationale grâce à sa vitesse fulgurante et sa finition chirurgicale. Son parcours en club témoigne d'une progression constante, marquée notamment par une victoire éclatante en Coupe de Belgique, en 2024, avec l'Union Saint-Gilloise, et une Coupe de Suisse, en 2022, sous les couleurs du FC Lugano. A travers ce partenariat, Djeczy renouvelle son engagement à soutenir le rayonnement de nos sportifs et s'engage à montrer la voie du succès à la jeunesse, en valorisant l'effort, la persévérance continue et la conviction absolue dans l'objectif à atteindre pour concrétiser ses rêves.



TRIBUNAL DE BIR-MOURAD-RAÏS DEUX INDIVIDUS CONDAMNÉS À SEPT ANS DE PRISON FERME POUR PROFANATION DE L'EMBLÈME NATIONAL

Le tribunal de Bir-Mourad-Rais (Alger) a condamné, lundi dernier, deux individus à sept années d'emprisonnement ferme avec mandat de dépôt pour profanation volontaire de l'emblème sacré de la nation, le drapeau.

Lors d'une conférence de presse, le procureur de la République près le tribunal de Bir-Mourad-Rais, Abdelfatah Kadri, a indiqué que cette affaire faisait suite à la diffusion massive sur les réseaux sociaux de vidéos et d'images montrant un individu marchant sur le drapeau national, placé à même le sol et portant l'inscription « Vive l'Algérie, gloire et éternité à nos valeureux martyrs », lors d'une soirée organisée dans un hôtel de la capitale.

Le magistrat a précisé qu'une enquête avait été immédiatement ordonnée dès la circulation de ces contenus. Des instructions ont alors été données afin d'identifier les personnes impliquées, de procéder à leur arrestation et de les présenter devant la justice une fois les investigations achevées.

Les investigations ont permis l'interpellation de deux personnes,



identifiées comme étant Khamer Abderrahmane et Abilila El Mehdi Sami. Selon les éléments de l'enquête, Khamer Abderrahmane, connu sur la plateforme Tik Tok, avait organisé dans un hôtel d'Alger une manifestation réunissant des utilisateurs du réseau social dans le cadre de compétitions. Le procureur a expliqué que, durant les préparatifs de l'événement, Abilila El Mehdi Sami avait déposé le drapeau national au sol dans le hall de l'établissement. Peu après le lancement

de la soirée, Khamer Abderrahmane se serait dirigé vers l'endroit où se trouvait l'emblème national avant de piétiner.

Les faits ont été enregistrés aussi bien par les téléphones des participants que par les caméras de vidéosurveillance de l'hôtel. Toutes les personnes concernées ont ensuite été entendues par la brigade de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Sûreté nationale.

Présentés devant le parquet, les deux mis en cause ont été poursuivis pour profanation volontaire de l'emblème national, conformément à l'article 160 bis du Code pénal, qui prévoit une peine de cinq à dix ans de prison pour quiconque déchire, mutilé ou profane volontairement et publiquement le drapeau national. Déférés devant le tribunal dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, les deux prévenus ont été reconnus coupables des faits retenus contre eux et condamnés, le jour même, à une peine de sept ans de prison ferme assortie d'un mandat de dépôt.

Cheklat Meriem

TISSEMSILT LE PARC NATIONAL DE THÉNIE ET EL HAD CLASSÉ AU RÉSEAU MONDIAL DES RÉSERVES DE BIOSPHERE DE L'UNESCO

Le Parc national de Théniet El Had, situé dans la wilaya de Tissemsilt, a été classé au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère relevant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a-t-on appris, lundi dernier, auprès du directeur du parc. Dans une déclaration à l'APS, M. Abderezzak Lahmar a expliqué que cette distinction fait suite à l'approbation du dossier de candidature du parc par le Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'Unesco, lors de sa 38e session tenue au Paraguay, du 3 au 6 juin courant. Grâce à cette reconnaissance, le Parc national de Théniet El Had rejoint un réseau mondial regroupant des sites naturels de référence qui concilient la préservation de la biodiversité et la promotion du développement durable. Le responsable a souligné que ce classement international est le fruit des efforts continus déployés en matière de protection des richesses naturelles et de la biodiversité. Il reflète également la valeur écologique exceptionnelle de ce parc. Il a



rappelé que le parc revêt une importance environnementale majeure, étant l'une des principales aires protégées d'Algérie. Il s'étend sur plus de 3.400 hectares de forêts et de reliefs montagneux et abrite d'importants peuplements de cèdre de l'Atlas, de pin d'Alep, de chêne vert et de chêne-liège. Le parc se distingue également par une riche biodiversité comprenant plus de 100 espèces d'animaux sauvages, notamment des reptiles, des mammifères et des oiseaux. Cet espace naturel d'une grande beauté

renferme, en outre, plusieurs sites touristiques et écologiques remarquables, parmi lesquels le mont Ras El Brarit et le sommet Kef Siga, culminant à plus de 1.700 mètres d'altitude. Ces points élevés offrent une vue panoramique sur l'ensemble du parc, ses forêts denses et ses chaînes montagneuses. Cette inscription constitue une reconnaissance internationale de l'importance écologique du parc et devrait contribuer à renforcer sa protection, sa valorisation scientifique et son attractivité touristique durable.

UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGARA (BOUMERDÉS) LA CHAMPIONNE D'AFRIQUE DE JUDO YASMINE DJELAB HONORÉE

L'université M'hamed-Bougara de Boumerdès a honoré, lundi dernier, la championne d'Afrique de judo, l'étudiante Yasmine Djelab, lors d'une cérémonie présidée par le recteur de l'université, Abdelbaki Noureddine. Yasmine Djelab s'est illustrée en remportant la médaille d'or au Championnat d'Afrique de judo disputé en mai dernier au Kenya, ainsi qu'aux Jeux universitaires africains organisés dernièrement à Biskra. Son parcours est également marqué par l'obtention de plusieurs titres dans diverses compétitions nationales.

A cette occasion, le recteur a souligné que la judokate constitue un modèle pour la jeunesse sportive nationale et africaine, estimant que ses performances reflètent la vitalité du sport universitaire et les efforts consentis par l'université pour accompagner les talents dans leur double parcours académique et sportif.

Il a ajouté que cette distinction se voulait également un message d'encouragement à l'ensemble des étudiants, rappelant que l'université demeure un espace propice à l'excellence et à l'épanouissement dans différents domaines. De son côté, Yasmine Djelab a salué cette initiative, qu'elle considère comme source de motivation pour poursuivre ses efforts et représenter dignement l'Algérie lors des différentes compétitions.

Elle a également mis en avant les moyens mis à disposition par l'Etat à travers l'Université algérienne pour favoriser l'émergence de l'élite sportive nationale. Etudiante à la faculté de langue française de l'université de Boumerdès et représentant l'USM Alger (seniors), Yasmine Djelab a récemment été honorée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en reconnaissance de ses performances remarquables en judo.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djafar Chilah
Cheklat Meriem
Abir Menasria

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Coeur Alger-Centre
Tél. 020 10 23 58

Siège social sarl BMA.com
Agence ANEP
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email: alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45

020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargha@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

DIPLOMATIE DE SOLIDARITÉ, COOPÉRATION SUD-SUD ET RESPECT DES SOUVERAINETÉS

L'ALGÉRIE, LA PAROLE TENUE

Depuis son indépendance, l'Algérie a bâti sa politique étrangère sur des principes constants : la solidarité avec les peuples, le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans les affaires internes et le soutien aux efforts de développement. Cette ligne diplomatique, profondément ancrée dans l'histoire du pays, continue aujourd'hui de guider l'action de l'État algérien sur le continent africain.

Sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette approche a connu un nouvel élan, faisant de l'Algérie un acteur majeur de la coopération africaine fondée sur le partenariat gagnant-gagnant, la fraternité et la concrétisation des engagements pris envers les pays voisins et frères.

Les récents déplacements du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, au Niger puis au Tchad, illustrent parfaitement cette vision. Ils traduisent la volonté constante de l'Algérie de transformer les promesses en réalisations concrètes, loin des discours et des déclarations d'intention.

Au Niger, l'inauguration de la centrale électrique de solidarité algéro-nigérienne de Gorou Banda constitue un exemple emblématique de cette démarche. D'une capacité de 40 mégawatts, cette infrastructure énergétique a été réalisée à titre de don de l'Algérie au Niger conformément aux orientations du président de la République. Le projet a été achevé dans un délai particulièrement court, démontrant la capacité des entreprises algériennes à intervenir efficacement au service du développement africain.

Au-delà de l'ouvrage lui-même, cette réalisation porte une forte charge symbolique. Elle démontre qu'une coopération africaine fondée sur la confiance, le respect mutuel et la solidarité peut produire des résultats tangibles pour les populations. Les autorités nigériennes n'ont d'ailleurs pas caché leur satisfaction, soulignant que



cette centrale contribuera au renforcement de la souveraineté énergétique du pays et reflète l'excellence des relations entre Alger et Niamey.

Cette réalisation a également été perçue comme la concrétisation d'un engagement politique pris au plus haut niveau. Plusieurs médias et observateurs ont relevé que l'Algérie avait livré un projet annoncé quelques mois auparavant, confirmant ainsi sa réputation de partenaire fiable qui honore ses engagements et privilégie l'action sur le terrain aux simples déclarations. La dimension humaine du projet n'est pas moins importante. En plus de l'infrastructure énergétique, l'Algérie a accompagné son initiative par des actions de transfert de savoir-faire et de formation au profit des cadres et techniciens nigériens. Une approche qui s'inscrit dans la logique de développement durable défendue par Alger et qui vise à permettre aux pays partenaires de renforcer leurs propres capacités nationales. Quelques jours seulement après cette inauguration au Niger, le Premier ministre s'est rendu au Tchad où il a été chargé de représenter le président de la République

dans le cadre d'une visite officielle destinée à approfondir davantage les relations bilatérales. Au programme figure, notamment, la pose de la première pierre d'une nouvelle centrale électrique de solidarité algéro-tchadienne de 40 mégawatts qui sera réalisée par Sonelgaz International dans le cadre d'un don algérien au profit du peuple tchadien.

Cette initiative confirme la continuité de la démarche algérienne en Afrique. L'objectif n'est pas de rechercher une influence politique ou de s'immiscer dans les choix souverains des États, mais d'apporter une contribution concrète au développement économique et social des pays frères. C'est précisément cette philosophie qui distingue l'approche algérienne depuis plusieurs décennies. De la lutte pour la libération des peuples africains durant les années 1960 et 1970 jusqu'aux programmes actuels de coopération économique, l'Algérie a toujours considéré que la stabilité de son environnement régional passe par le développement partagé. Cette conviction demeure aujourd'hui au cœur de la doctrine diplomatique nationale. Le président Abdelmadjid Tebboune l'a rappelé à plusieurs reprises : les défis

auxquels est confronté le continent ne peuvent être relevés que par davantage de coopération, de solidarité et d'intégration économique. C'est dans cet esprit qu'a été créée l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement et qu'a été annoncée l'allocation d'un milliard de dollars destiné au financement de projets de développement dans les pays africains.

Cette vision s'inscrit également dans la promotion de la coopération Sud-Sud, devenue un axe stratégique de la politique extérieure algérienne. Les projets énergétiques, les infrastructures, la formation, l'enseignement supérieur, la santé et les échanges économiques constituent aujourd'hui les principaux piliers de cette dynamique. Dans le voisinage sahélien en particulier, l'Algérie privilégie le dialogue, l'accompagnement économique et le respect absolu de la souveraineté des États. Cette position lui vaut une crédibilité particulière auprès de nombreux partenaires africains qui voient en Alger un interlocuteur fiable, respectueux et attaché à des relations équilibrées.

L'inauguration de la centrale de Gorou Banda au Niger et le lancement d'un projet similaire au Tchad témoignent de cette volonté de bâtir une Afrique de la solidarité concrète. Ils illustrent également la détermination des autorités algériennes à traduire les engagements politiques en réalisations visibles bénéficiant directement aux populations.

Dans un contexte international marqué par les rivalités d'influence et les logiques de puissance, l'Algérie continue ainsi de défendre une autre vision des relations internationales : celle du partenariat, de la fraternité et du respect mutuel.

Une vision fidèle à l'héritage de la Révolution algérienne, mais également adaptée aux défis du XXI^e siècle. Une vision qui repose sur une conviction simple : la prospérité de l'Afrique passe par l'unité de ses peuples, la solidarité entre ses nations et le respect de la parole donnée.

Et c'est précisément sur ce terrain que l'Algérie entend continuer à faire la différence.

Alger 16

Centrales électriques de solidarité offertes par l'Algérie au Niger et au Tchad

1. CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SOLIDARITÉ ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Localisation : Gorou Banda, Niamey (Niger)

Nature du projet :

- Don de la République algérienne démocratique et populaire à la République du Niger.
- Réalisée dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud et de la solidarité africaine.

Maître d'œuvre :

- Sonelgaz International

Supervision :

- Ministère algérien de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Capacité de production :

- 40 mégawatts (MW)

Composition technique :

- Deux turbines à gaz.
- Capacité de 20 MW chacune.

Infrastructures associées :

- Réseau de transport de l'électricité.
- Réseau de distribution de l'électricité.
- Équipements de raccordement au réseau national nigérien.

Partenaires :

- Sonelgaz International.
- Société nigérienne d'électricité (Nigelec).

Délais de réalisation :

- Moins de trois mois.
- Livraison plus de six mois avant les délais initialement prévus.

Volet formation :

- Formation spécialisée en Algérie au profit de techniciens et cadres de Nigelec.
- Transfert de savoir-faire et d'expertise technique.

Objectifs :

- Renforcer les capacités de production électrique du Niger.
- Améliorer l'alimentation en énergie.
- Soutenir le développement économique et social.
- Favoriser l'intégration énergétique régionale.

Date d'inauguration :

- Juin 2026.

2. CENTRALE ÉLECTRIQUE DE SOLIDARITÉ ALGÉRO-TCHADIENNE

Localisation :

- Zone industrielle de Farcha, N'Djamena (Tchad).

Nature du projet :

- Don de la République algérienne démocratique et populaire à la République du Tchad.
- Projet inscrit dans le cadre du soutien algérien au développement durable des pays africains frères.

Maître d'œuvre :

- Sonelgaz International
- Capacité de production prévue :
- 40 mégawatts (MW)

Bénéficiaire :

- République du Tchad.

Financement :

- Don intégral de l'État algérien.

Objectifs stratégiques :

- Renforcement des capacités énergétiques du Tchad.
- Amélioration de l'approvisionnement en électricité.
- Soutien à l'industrialisation de la région de N'Djamena.
- Accompagnement du développement socio-économique du pays.

Cadre de réalisation :

- Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.
- Projet destiné à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre l'Algérie et le Tchad.

Étape actuelle :

- Pose de la première pierre effectuée lors de la visite officielle du Premier ministre algérien au Tchad.



AFIN DE RENFORCER LA TRANSPARENCE ÉLECTORALE

UN NOUVEAU CADRE JURIDIQUE MIS EN ŒUVRE

À l'approche des élections législatives prévues le 2 juillet prochain, l'Algérie s'apprête à mettre en œuvre un ensemble de réformes juridiques et organisationnelles destinées à moderniser le processus électoral. Ces changements s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer la pratique démocratique, à assainir la vie politique et à répondre aux attentes des différents acteurs de la scène nationale.

Les amendements apportés à la loi organique modifiant et complétant l'ordonnance 21-01 relative au régime électoral traduisent la volonté des pouvoirs publics de consolider les principes de transparence et d'intégrité, tout en luttant contre l'influence de l'argent illicite dans les élections. Ils visent également à favoriser l'émergence de nouvelles compétences, notamment parmi les jeunes, et à préserver la stabilité des institutions. Cette nouvelle architecture législative marque une évolution significative dans la gestion des élections. Elle rompt avec l'approche administrative traditionnelle au profit de mécanismes plus souples destinés à renforcer la confiance des citoyens dans les urnes et dans les institutions de l'État. Les réformes concernent l'ensemble des étapes du processus électoral, depuis le dépôt des candidatures jusqu'à la proclamation des résultats. Parmi les principales nouveautés figure la restructuration de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dont les prérogatives en matière d'organisation, de gestion et de supervision des scrutins ont été renforcées. Le principe de neutralité de l'administration est également davantage consacré, celle-ci se limitant désormais à un rôle de soutien logistique, matériel et humain. Dans le souci d'améliorer l'efficacité et la rapidité de la prise de décision, le nombre de membres du Conseil de l'ANIE a été réduit de 20 à 10. Un bureau exécutif composé d'un président et de deux membres a également été institué. La nouvelle



législation exige, en outre, une expérience dans le domaine électoral pour siéger au sein de cette instance. Les modifications introduites accordent, par ailleurs, aux partis politiques et aux candidats indépendants une plus grande marge de manœuvre dans l'organisation de leurs listes électorales. Ceux-ci pourront désormais établir leur classement interne selon des critères de compétence et de stratégie électorale, alors qu'auparavant, l'ordre alphabétique prévalait. Les électeurs conserveront toutefois la liberté de choisir le candidat de leur préférence au sein de la liste. Afin de favoriser une participation plus large, les conditions liées à la collecte des signatures ont été assouplies pour les candidats à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Les dix nouvelles wilayas bénéficient également d'exemptions tenant compte de leurs spécificités géographiques et démographiques. Les amendements prévoient également une révision des mécanismes de représentation des femmes sur les listes électorales, accompagnée de dispositions transitoires adaptées à certaines circonscriptions. En parallèle, les critères de probité ont été renforcés, notamment à travers l'obligation faite aux candidats de justifier leur situation fiscale. Dans le cadre de la modernisation du système électoral, la loi prévoit l'intégration progressive du Numéro d'identification national (NIN) sur les cartes d'électeur.

Cette mesure vise à garantir une base de données plus fiable et à éliminer les éventuels doublons. Le recours à des outils de dépouillement électronique et de contrôle numérique devrait également contribuer à réduire les erreurs et à accélérer la publication des résultats. À travers ces nouvelles dispositions, les autorités entendent instaurer un équilibre entre l'élargissement de la participation politique et l'exigence de compétence, d'intégrité et de transparence. L'objectif est de permettre l'élection d'une Assemblée populaire nationale capable de répondre aux défis du développement et aux attentes des citoyens. Ces réformes, initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernent également la législation sur les partis politiques, le découpage administratif et la répartition des sièges parlementaires. Elles témoignent d'une volonté affirmée de consolider les fondements juridiques d'un processus électoral basé sur la transparence, la neutralité et le respect du choix des électeurs. Lors de sa récente rencontre avec les représentants des médias nationaux, le président de la République avait assuré que toutes les garanties étaient réunies pour assurer la régularité et l'intégrité des prochaines élections législatives, soulignant la détermination de l'État à encadrer et à moderniser davantage le processus électoral.

Cheklat Meriem

PRINCIPALES ÉTAPES DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Le processus électoral des législatives du 2 juillet prochain se déroule sur plusieurs étapes fixées par la loi organique relative au régime électoral, en application des dispositions de la Constitution, dont les principales sont les suivantes :

- **4 avril 2026** : Le président de la République signe un décret présidentiel convoquant le corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026.
- **8 avril** : L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) annonce le lancement du retrait du dossier de déclaration collective de candidature et/ou des formulaires de signatures individuelles.
- **12 avril** : Début de la révision exceptionnelle des listes électorales, qui s'achève le 26 avril 2026.
- **18 mai** : Expiration du délai de dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de déclaration collective de candidature et la publication par l'ANIE des résultats de la révision exceptionnelle des listes électorales.
- **23 mai** : L'ANIE annonce le bilan définitif du nombre de listes ayant déposé des dossiers de déclaration collective de candidature, à l'issue des délais légaux.
- **1 juin** : L'ANIE publie le bilan préliminaire des résultats de l'examen des dossiers de déclaration collective de candidature.
- **6 juin** : Dernier délai pour le dépôt de nouvelles candidatures en remplacement des dossiers rejetés.
- **9 juin** : Les candidats entament la présentation de leurs programmes électoraux dans le cadre de la campagne électorale, qui débute 23 jours avant le scrutin et s'achève 3 jours avant celui-ci, soit le 28 juin 2026.
- **2 juillet** : Jour du scrutin des élections législatives.

Voici le carnet de la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, à son premier jour :

Carnet de la campagne

- Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a animé une réunion populaire à la maison de la culture Chahid-Chibani-Mohamed dans la wilaya d'Adrar (17h00) et une autre à la place du 1er-Novembre dans la wilaya d'In Guezzam (18h00).
- Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, anime une réunion populaire dans la wilaya d'Illizi (11h00), puis une autre dans la wilaya de Djanet (17h00).
- Le Front El Mostaqbal organise une réunion populaire dans la wilaya de Djanet (17h00).

- Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) organise un point de presse au siège du parti à Alger (11h) et une réunion populaire dans la wilaya de Timimoun (17h30).
- Le secrétaire général du Mouvement Ennahda, Mohamed Douibi, prononce une allocution d'ouverture au siège de la permanence du parti dans la commune de Zighoud-Youcef (Constantine, 10h00), avant d'organiser une activité de proximité dans la commune de Hamma-Bouziane, suivie de l'ouverture d'une permanence au quartier El-Gammass dans la même wilaya.
- La présidente de Tajamou Amel El Djazair

(TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, inaugure le siège de wilaya du parti à Hai El-Allemane (Bouira, 9h00), puis anime une réunion populaire au niveau de la salle de conférences de la commune d'El-Hachimia (11h00), suivie d'activités de proximité, respectivement, dans les communes de Sour El-Ghozlane (11h30), Ain Bessam (15h30) et au village de Tassala dans la commune de Taghzout (17h00).

■ Le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina, donne le coup d'envoi de la campagne électorale, au siège du parti, à Cheraga, Alger (16h00).

APS



DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE LE GRAND DÉFI DES CANDIDATS

La campagne électorale pour les législatives du 2 juillet 2026 est officiellement entrée dans sa phase active. Trois semaines, pas une de plus, pour aller chercher des voix, défendre des projets et surtout tenter de capter une attention citoyenne de plus en plus exigeante. Dans les 58 wilayas du pays, le tempo est lancé et il ne ralentira pas avant le silence électoral.

Du Nord aux Hauts-Plateaux, jusqu'aux régions du Sud et aux zones frontalières, les candidats ont investi le terrain sans attendre. Meetings populaires, rassemblements citoyens, rencontres de proximité, visites de marchés, échanges dans les habitants des quartiers, interventions dans les universités, les espaces culturels et les zones d'activités économiques : la campagne s'installe partout où se trouve l'électeur.

Dans plusieurs wilayas, les états-majors politiques ont déjà programmé de grands rassemblements destinés à exposer les principaux axes de leurs programmes. Les discours devraient se concentrer sur les enjeux économiques et sociaux majeurs : développement, emploi, pouvoir d'achat, investissement, logement, agriculture, santé, éducation, ainsi que les attentes fortes liées à la jeunesse.

Les candidats indépendants, de plus en plus présents dans le paysage politique national, comptent eux aussi peser dans cette séquence électorale. Leur stratégie repose largement sur la proximité directe avec les citoyens, à travers des rencontres



locales, des forums de quartier et des échanges avec les acteurs associatifs et la société civile.

DES PROGRAMMES CONFRONTÉS AU RÉEL

Les thématiques centrales restent connues, presque classiques : emploi, pouvoir d'achat, logement, santé, éducation, agriculture, investissement et jeunesse. Rien de nouveau dans les mots, mais tout se joue dans la manière de les incarner.

Car aujourd'hui, les programmes ne suffisent plus. Ils doivent convaincre dans un contexte où la défiance est installée, où les promesses politiques sont scrutées, comparées, parfois immédiatement contestées. La différence ne se fait plus uniquement sur le contenu, mais sur la crédibilité de celui qui le porte.

Cependant, il est impossible de comprendre cette campagne sans regarder

les écrans. Les réseaux sociaux sont devenus un prolongement direct du terrain politique. Vidéos courtes, extraits de meetings, slogans visuels, interventions en direct, réactions en temps réel : la politique se consomme désormais au rythme du scroll.

Cette campagne s'inscrit également dans une dynamique numérique de plus en plus centrale. Réseaux sociaux, plateformes en ligne et médias digitaux deviennent des relais incontournables pour toucher un électoral élargi, en particulier les jeunes qui occupent une place déterminante dans le corps électoral.

Sur le terrain administratif, les permanences électorales ont ouvert dès les premières heures du lancement. Affichage des programmes, diffusion de documents, organisation de débats et espaces d'échange avec les citoyens rythmeront les prochains jours jusqu'à la fin officielle de la campagne.

UN ENJEU QUI DÉPASSE LES SIÈGES

Au cœur du processus, l'enjeu dépasse la simple compétition électorale. Les futurs députés auront la responsabilité d'accompagner les réformes, de participer à la production législative et d'assurer le contrôle de l'action publique. Le vote devient ainsi un choix de représentation et de direction politique pour les années à venir.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) assure, de son côté, le suivi strict du cadre légal. Elle veille à garantir l'équité entre les candidats, la transparence du processus et la régularité de l'ensemble des opérations électorales. Les médias nationaux accompagnent également cette étape à travers une couverture encadrée et équilibrée,

notamment grâce au tirage au sort des temps d'intervention des candidats dans les médias audiovisuels publics, organisé au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger.

Selon les données officielles, le corps électoral compte 24.727.041 électeurs, dont plus de 23,8 millions à l'intérieur du pays et 854.285 à l'étranger. Un chiffre qui donne la mesure de ce rendez-vous démocratique appelé à renouveler la représentation nationale.

À l'approche du scrutin, chaque voix devient décisive. Pour les candidats, la phase est celle de la persuasion et de la proximité. Pour les électeurs, celle de l'écoute, de la comparaison et du choix. Le 2 juillet ne marquera pas une fin. Plutôt un basculement. Celui d'un cycle politique qui s'ouvre sur la question la plus concrète de toutes : qui aura la charge de transformer les attentes sociales en décisions réelles ?

G. Salah Eddine

AU CŒUR DE LA PREMIÈRE JOURNÉE AVEC LES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques engagés dans les élections législatives du 2 juillet prochain ont officiellement lancé, hier, leur campagne électorale à travers plusieurs régions du pays. Cette première journée a été marquée par la présentation des slogans de campagne et des principaux axes des programmes destinés à convaincre les électeurs. Depuis Illizi, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), **Monder Bouden**, a mis en avant l'importance du travail de proximité et du dialogue direct avec les citoyens afin de mieux répondre à leurs préoccupations.

Lors d'une rencontre organisée à la Maison de la culture Othmane-Bali, il a expliqué que le slogan du parti, « Arwah Maâna » (Rejoignez-nous), traduit la conviction du RND que la construction de l'État, le renforcement de ses institutions et la définition de son avenir relèvent d'une responsabilité collective.

À Alger, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), **Abdelali Hassani Cherif**, a insisté sur la qualité des listes de son parti, composées notamment de jeunes et de femmes. Il a affirmé que le MSP participe à ce scrutin avec des candidats « compétents et crédibles ». Lors d'une conférence de presse au siège du parti, il a indiqué que la campagne sera

menée selon « une vision politique au service de la patrie ». Placé sous le slogan « Confiance », le programme du MSP repose sur le renforcement de la souveraineté nationale et la construction d'un État émergent à travers un Parlement représentatif et une meilleure valorisation des richesses nationales.

De son côté, la présidente de **Tajamou Amel El Djazair (TAJ)**, **Fatima Zohra Zerouati**, a appelé les citoyens, lors d'un meeting à El Hachimia (Bouira), à participer massivement au scrutin et à soutenir les candidats de son parti. Selon elle, ces derniers sont prêts à honorer leurs engagements et à servir la société avec responsabilité. Mme Zerouati s'est également rendue dans les communes de Sour El-Ghozlane, Aïn Bessam et Taghzout, où elle a échangé avec les habitants, les invitant à faire un choix correspondant à leurs attentes en matière de développement local.

À Constantine, le secrétaire général du **Mouvement Ennahda**, **Mohamed Douibi**, a souligné que « l'élection d'institutions fortes grâce à une large participation citoyenne constitue la meilleure voie pour atteindre les grands objectifs du pays ». Il a estimé que le slogan retenu par son parti, « Ensemble pour une Algérie forte », reflète pleinement cette vision.

Les activités de campagne se poursuivent dans plusieurs wilayas.

Le secrétaire général du **Front de libération nationale (FLN)**, **Abdelkrim Benbarek**, a animé notamment une rencontre à In Guezzam, tandis que **Monder Bouden** a présidé, dans la soirée d'hier, un rassemblement à Djanet.

Le **Front El Moustakbal** a tenu également une réunion dans cette wilaya, alors que le MSP poursuivra sa campagne à Timimoun. Prévus pour une durée de trois semaines, la campagne électorale prendra fin trois jours avant le scrutin, conformément à la période légale de silence électoral. Durant cette période, les candidats multiplieront les rencontres de terrain, les réunions publiques et les activités de proximité, tout en investissant les réseaux sociaux et les médias audiovisuels pour promouvoir leurs programmes politiques, économiques et sociaux. La campagne se déroule sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dans le cadre des dispositions de la loi organique relative au régime électoral.

Les mécanismes juridiques mis en place visent à garantir l'intégrité du processus électoral, la transparence du scrutin et l'égalité des chances entre l'ensemble des candidats.

Synthèse Alger16

PRODUITS AGRICOLES MAROCAINS TOXIQUES L'EUROPE DURCIT LE TON FACE AUX ALERTES RÉPÉTÉES

Les alertes successives et répétées concernant la toxicité des marchandises en provenance du Maroc, signalées par divers organismes de l'Union européenne (UE), constituent un revers significatif pour le Makhzen. Ces alertes minent son image de «partenaire commercial indispensable» qu'il aspire à projeter auprès de ses partenaires, tout en négligeant les questions de santé publique et d'environnement.

Après une série de revers à différents niveaux et sur divers fronts, le Makhzen est confronté à un nouveau scandale sans précédent, suite à la découverte par les agences de surveillance européennes que ses produits exportés vers les pays de l'UE contiennent des résidus de pesticides et des substances toxiques non conformes aux normes sanitaires européennes, provoquant des maladies potentiellement mortelles telles que des cancers et des troubles neurologiques, en plus des risques environnementaux liés aux produits agricoles importés du Maroc. Les alertes sanitaires émises par le Système d'alerte rapide de la Commission européenne pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) se sont multipliées ces dernières années en raison des dangers que représentent les cargaisons en provenance du Maroc pour la santé publique et l'environnement. Cela constitue un coup sévère porté à une politique contestée que le Makhzen a longtemps promue, mais qui fait face à un rejet croissant et à une érosion de la confiance, face aux préoccupations grandissantes des consommateurs européens concernant les substances toxiques présentes dans ces produits,



en raison de l'absence de normes minimales de sécurité sanitaire et environnementale. Entre 2025 et 2026, les notifications concernant les exportations marocaines ont connu une augmentation très rapide, exerçant une forte pression sur les produits agricoles marocains, notamment les tomates et les piments, qui ont enregistré le plus grand nombre d'alertes de la part de plusieurs pays européens via le système RASFF. Une vingtaine d'alertes ont été relevées en raison de contaminations par des métaux lourds ou des résidus de pesticides classés comme « danger grave », ce qui a déclenché une situation d'alerte sur le marché européen. Cette évolution témoigne de la dimension transfrontalière de cette crise et de sa forte sensibilité pour le consommateur. Pour contrer ce risque, plusieurs pays européens ont mis en place des protocoles rigoureux, notamment au niveau de leurs administrations

douanières et sanitaires, afin de mieux contrôler l'importation de produits marocains, en s'appuyant systématiquement sur des analyses en laboratoire. L'augmentation des infractions relevées par ces pays a placé la situation dans un contexte complexe selon l'UE, qui estime que la valeur d'un produit ne se détermine pas uniquement par son coût ou sa disponibilité, mais surtout par sa conformité aux normes sanitaires en vigueur.

UNE MÉFIANCE EUROPÉENNE

Le mépris affiché par le Makhzen face aux standards européens en matière de santé et d'environnement a éveillé la suspicion des nations européennes. D'autre part, des acteurs économiques de l'UE ont exercé des pressions sur les autorités de leurs pays respectifs pour qu'elles réagissent à la posture du Maroc, qui persiste à exporter des

produits jugés nuisibles pour la santé. L'Espagne, en tant que pays de transit, est l'État européen ayant enregistré le plus grand nombre de réactions négatives concernant les produits marocains et est informée depuis des années de la présence de substances toxiques dans ces derniers. Cette situation a incité des organisations agricoles à faire pression pour mettre fin à ce qu'elles qualifient de chantage exercé par un allié commercial, accusé de contourner la loi, en raison de la concurrence déloyale, du non-respect des normes de sécurité internationales et du recours fréquent à la tromperie et à la manipulation des faits, notamment pour exporter des produits cultivés ou fabriqués au Sahara occidental comme étant des produits marocains, en violation du droit international et des arrêts pertinents de la Cour de justice de l'Union européenne. Dans le même esprit, l'Association espagnole des jeunes agriculteurs (ASAJA) a déposé une plainte auprès de la Commission européenne au sujet du danger que représente la tomate marocaine. De façon générale, les experts européens appellent à davantage de rigueur dans les contrôles au niveau du pays exportateur, ainsi qu'aux points de passage frontaliers. Les médias européens se sont joints à la crise, en parallèle des appels lancés par les associations de défense des consommateurs et de l'environnement, ainsi que d'autres organisations de la société civile, pour dénoncer largement la fausse image que le régime marocain s'est efforcé de construire auprès des consommateurs européens concernant la « qualité » de ses produits, sa « compétitivité » et son « engagement » à garantir la sécurité alimentaire mondiale. Ces événements reflètent non seulement l'incapacité du régime du Makhzen à gérer des dossiers aussi sensibles, mais révèlent également une forme de complaisance manifeste, liée à son silence persistant face à de tels scandales.

Abir Menasria

LES PRINCIPALES ALERTES ÉMISES PAR LES PAYS DE L'UE

Les produits agricoles provenant du Maroc ont provoqué un tollé en Europe en raison de leur teneur en résidus de pesticides et en produits toxiques suscitant de nombreuses alertes, notamment de la part du Système d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF) de la Commission européenne. Voici un tableau contenant les principales alertes émises par des pays européens entre les années 2025 et 2026, particulièrement en ce qui concerne la tomate et le piment provenant du Maroc et qui contiennent des taux excessifs de résidus de pesticides et de produits toxiques :

- 22 décembre 2025 : détection de cadmium dans la tomate provenant du Maroc provoquant une alerte émise par l'Espagne classant ce produit comme "potentiellement dangereux".

- 10 décembre 2025 : détection de particules métalliques dans la tomate provenant du Maroc, donnant lieu à une alerte aux Pays-Bas classant ce produit comme "dangereux".

- 4 décembre 2025 : détection de chlorpyrifos (insecticide) dans le piment provenant du Maroc. L'Espagne a émis une

alerte de catégorie "potentiellement dangereux".

- 21 novembre 2025 : détection de chlorfénapyr (insecticide) dans la tomate provenant du Maroc, à travers l'Italie. La Slovaquie a émis une alerte de catégorie "potentiellement dangereux".

- 10 septembre 2025 : résidus métalliques détectés dans la tomate provenant du Maroc. Les Pays-Bas ont émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

- 5 mai 2025 : des taux élevés de chlorpyrifos et de thiabendazole détectés dans le piment provenant du Maroc. La France a émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

- 21 mars 2025 : détection d'Abamectine dans le piment provenant du Maroc, à travers l'Espagne. L'Allemagne a émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

- 12 mars 2025 : détection de cadmium dans le



piment provenant du Maroc. Ce produit a donné lieu à une interdiction d'accès par l'Espagne en plus d'une alerte le classant comme "potentiellement dangereux".

- 6 février 2025 : détection d'Abamectine dans le piment provenant du Maroc, à travers l'Espagne. L'Allemagne a émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

- 8 avril 2026 : détection d'Avermectine B1a dans le piment provenant du Maroc, à travers l'Espagne. L'Allemagne a émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

- 4 février 2026 : détection de Fénazaquin, de Formétanate et de Flonicamide dans le piment provenant du Maroc. L'Espagne a émis une alerte classant ce produit dans la catégorie "dangereux".

PRODUITS AGRICOLES MAROCAINS TOXIQUES

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EUROPÉENNE MENACÉE

Le paysage des échanges commerciaux en Méditerranée traverse une phase de fortes turbulences. Face à la multiplication des signalements émis par les instances de contrôle de l'Union européenne, les projecteurs se braquent sur les failles systémiques de la chaîne logistique et sanitaire marocaine. Analysant cette conjoncture critique, le consultant économique Abdelkader Slimani soutient que l'afflux de denrées altérées en provenance du royaume met en péril les circuits d'approvisionnement du Vieux Continent.

Dans une déclaration à l'Algérie Presse Service, l'expert a expliqué que la multiplication des rappels de marchandises par les autorités de régulation expose les défaillances des stratégies de Rabat, qui s'affranchit des exigences de conformité et de salubrité édictées par les organismes internationaux. Les réseaux de vigilance de l'Union européenne se trouvent aujourd'hui en état d'alerte face à des flux de marchandises qui ne répondent plus aux standards imposés. Les inspections rigoureuses révèlent des anomalies structurelles majeures qui menacent la salubrité des produits de grande consommation.

S'exprimant dans les colonnes de l'APS, M. Slimani a mis en exergue les stratagèmes obliques employés par Rabat pour saturer l'espace commercial européen de denrées altérées par des intrants toxiques et des composants lourds, à l'image du "cadmium" ou d'autres facteurs oncogènes, une dérive qui constitue, à ses yeux, "une menace directe" pour l'équilibre et la souveraineté alimentaires du continent européen. Cette problématique dépasse désormais le simple cadre régional pour prendre une dimension planétaire, mobilisant les agences de sécurité bien au-delà des frontières de l'UE. L'analyste note que la récurrence des notifications multilatérales observée au cours des quatre dernières années "témoignent d'une large mobilisation visant à stopper ces dérives et à mettre un terme aux tentatives du Makhzen de transgresser les critères de qualité et de sécurité sanitaire en vigueur en Europe et au niveau international".

Au-delà des simples considérations techniques, les ramifications politiques et éthiques de ce dossier interrogent les conditions d'octroi des préférences commerciales dont bénéficie le royaume. Pour maintenir son positionnement sur le marché unique malgré les entorses réglementaires, Rabat ferait le choix de la politique du fait accompli.

Pour le conseiller économique, cette dégradation des indicateurs représente "une preuve irréfutable" de l'usage de pratiques frauduleuses et de mécanismes de corruption pour valider des partenariats économiques avec l'Europe, au mépris des traités internationaux. Pour appuyer sa démonstration, il pointe directement la responsabilité de Rabat dans "la poursuite de la spoliation du phosphate extrait du Sahara occidental occupé, utilisé dans les industries agroalimentaires exportées vers l'Europe". Le volet sécuritaire vient s'ajouter à ce réquisitoire, les contrôles douaniers aux frontières méridionales de l'Europe ayant mis au jour des liaisons dangereuses entre fret alimentaire et criminalité organisée. M. Slimani rappelle notamment que plusieurs États membres, dont la péninsule Ibérique, "ont intercepté des produits contaminés et suspects après la découverte de quantités de résine de cannabis dissimulées à l'intérieur de cargaisons de fruits, ce qui prouve que le Makhzen s'emploie délibérément à inonder le marché européen de substances toxiques et à mettre en danger la santé publique, ainsi que la consommation alimentaire des Européens".

DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT OPAQUES

Le réquisitoire technique s'appuie sur des données factuelles issues des centres d'expertise biologique du Vieux Continent.

Les examens toxicologiques menés sur le fret agricole révèlent des anomalies structurelles majeures, notamment des taux anormaux de métaux, des traces d'irrigation non conformes, ainsi que des surfertilisations massives. Ces procédés de forçage cultural sont directement pointés du doigt, l'analyste expliquant que ces composés chimiques et intrants de synthèse sont massivement injectés pour "gonfler artificiellement les légumes, fruits et céréales exportés par le Maroc vers l'UE". Cette situation a poussé les sentinelles de la santé publique et les associations de défense des usagers à rompre le silence. L'économiste met en exergue les conclusions des agences sanitaires et des vigies citoyennes européennes, qui dénoncent ouvertement les "tentatives délibérées du Makhzen ciblant la sécurité alimentaire, en recourant à des méthodes déloyales pour obtenir des gains illégaux dans le cadre des partenariats commerciaux conclus avec l'UE". Plus grave encore sur le plan macroéconomique, il rappelle que ce "régime défaillant exploite, depuis plus de 25 ans, les revenus issus du trafic de drogue et d'autres substances illicites afin de réduire les coûts des produits agricoles destinés au marché européen".

EFFONDREMENT DES INDICATEURS EN 2026

Au-delà du péril sanitaire évident pour la population, cette politique d'exportation agressive engendre des distorsions de marché majeures qui pénalisent l'agriculture locale européenne, notamment dans le Bassin méditerranéen. Les barrières à l'importation commencent d'ailleurs à se durcir face à la persistance des signalements de non-conformité. Selon le conseiller économique, ce refoulement progressif des marchandises s'inscrit dans un climat de suspicion légitime, ces anomalies structurelles pesant "non seulement pour la santé des consommateurs, mais aussi pour



l'économie européenne, particulièrement dans un contexte de concurrence déloyale et non transparente, ainsi que d'avantages fiscaux et douaniers préférentiels inacceptables dont bénéficie le Maroc". La sanction économique ne s'est pas fait attendre et se traduit désormais de manière chiffrée en ce début d'année 2026. Constatant le net recul des livraisons de denrées de base, de produits de la mer et de biens transformés, l'expert souligne le décrochage brutal des indicateurs commerciaux chérifiens, marqués par un déficit de 20 % sur le premier quadrimestre de l'année. Pour lui, cette détérioration macroéconomique majeure est l'expression d'une "méfiance totale à l'égard des produits marocains, en attendant des décisions fermes de la Commission européenne en la matière".

VERS UN EMBARGO COMMERCIAL ?

Sur le plan politique et réglementaire, la fronde s'organise et dépasse désormais le simple stade de protestations syndicales. L'expert économique a mis en lumière la multiplication des appels à suspendre les transactions commerciales avec le Maroc concernant les produits agricoles et à mettre fin aux accords qui "accordent des indus avantages au régime du Makhzen qui bafoue délibérément les réglementations sanitaires, ainsi que les normes de qualité et de sécurité".

Face à la gravité des manquements constatés, les instances judiciaires du Vieux Continent pourraient être amenées à arbitrer ce contentieux grandissant. M. Slimani a ainsi évoqué la perspective de lourdes

sanctions émanant des tribunaux civils et des cours commerciales en Europe, des mesures coercitives pouvant aller jusqu'à rompre l'ensemble des protocoles d'échange et des traités bilatéraux liant Bruxelles à Rabat.

Cependant, l'issue de cette bataille réglementaire dépendra de la capacité des institutions européennes à neutraliser les réseaux d'influence chérifiens, historiquement très actifs dans les coulisses du pouvoir bruxellois. L'expert a mis en garde contre les pressions intenses exercées, à son accoutumée, par le "lobby du Makhzen", au sein des cercles commerciaux et agricoles européens pour contourner les alertes émises par les instances officielles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UE. Pour ce faire, le Makhzen recourt, selon lui, à une politique de fuite en avant, instrumentalisant la corruption et les pots-de-vin comme leviers de chantage afin d'influencer les décideurs lors de la conclusion d'accords commerciaux visant à légitimer le pillage des richesses du peuple sahraoui et la spoliation de ses ressources. Au-delà du strict prisme douanier, ce dossier place l'Union européenne face à une contradiction majeure entre ses impératifs de sécurité sanitaire et ses alliances diplomatiques de circonstance. L'ampleur des données accumulées en 2026 ne permet plus de reléguer ces incidents au rang de simples anomalies techniques. Alors que le mécontentement des producteurs locaux européens converge avec les rapports alarmants des laboratoires, le statu quo réglementaire semble intenable.

G. Salah Eddine



HYDRAULIQUE ACCÉLÉRER LE RYTHME DE RÉALISATION DES PROJETS

Lundi dernier à Alger, le ministre de l'Hydraulique, M. Lounes Bouzegza, a mis l'accent sur l'importance d'accélérer le rythme des projets d'irrigation et de barrages et de mettre en service au plus vite ceux qui sont presque achevés. Cette mesure permettra d'améliorer les performances et les services publics dans le domaine, selon un communiqué du ministère.

Lors d'une séance de travail dédiée à l'examen des programmes de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) et de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), accompagné des directeurs généraux et des hauts fonctionnaires des deux institutions, ainsi que des cadres supérieurs du ministère, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'agrandir le champ d'application des projets, de simplifier leur portefeuille et de suivre de près toutes les opérations enregistrées. Il a insisté sur la nécessité de veiller à ce que les projets en cours soient menés à terme conformément aux normes techniques approuvées et dans les délais impartis. Il a également donné pour instruction de mettre en service au plus vite les projets presque achevés afin d'améliorer les performances, de renforcer les services publics dans le secteur de l'irrigation et de maximiser les



retombées des investissements réalisés pour les citoyens et le développement économique. Il a aussi insisté sur l'importance d'agrandir les zones irriguées, étant donné leur rôle crucial dans le développement de l'agriculture et le renforcement de la sécurité alimentaire. Il a insisté également sur l'importance de suivre les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation, tout en renforçant la coordination et les efforts conjoints avec le secteur agricole afin d'atteindre les objectifs fixés. À cette occasion, le directeur général de l'Office national de l'irrigation et du drainage a présenté un

rapport détaillé sur l'état d'avancement des programmes et projets de développement relevant de la compétence de l'institution. Ce rapport passe en revue 39 projets, dont 14 études, 15 phases de mise en œuvre et 10 projets de réhabilitation et de modernisation. A cet égard, le DG a aussi dressé un bilan de l'état d'avancement global du programme de développement. Sur les 23 projets en cours, sept ont atteint un taux d'avancement de 80 % ou plus, des procédures d'appel d'offres ont été lancées pour 12 projets, trois projets sont achevés et un projet a été enregistré et sera lancé ultérieurement. Pour sa part, le directeur général de l'ANBT a donné un

aperçu du programme de développement de l'agence. Il a expliqué que celle-ci supervise 163 projets financés par le budget de l'État dans le cadre de licences d'engagement, ainsi que trois projets financés par des prêts du Fonds national d'investissement (FNI), répartis entre plusieurs programmes et projets stratégiques.

En ce qui concerne les études, le directeur général a fait savoir que 7 opérations sont en cours de réalisation, tandis que 37 études ont été complétées. Parmi celles-ci, 29 concernent la construction de nouveaux barrages, sept des projets de transfert d'eau et une la protection du barrage de Beni Haroun. Ce même responsable a révélé que plusieurs grands projets d'infrastructures sont à un stade avancé de leur réalisation et sur le point d'être livrés, tels que les barrages de Souk Tleta et de Sidi Khelifa dans la wilaya de Tizi Ouzou, le barrage de Boukhroufa dans la wilaya d'El Tarf, le barrage de Lazreg dans la wilaya de Khenchela et le barrage de Bouhaddid dans la wilaya d'Annaba. Ces projets renforceront la capacité de mobilisation des ressources en eau et contribueront à la sécurité hydrique au niveau national. Il a également été noté que le parc national de barrages comprend actuellement 82 barrages en exploitation, d'une capacité de stockage totale estimée à environ 8,63 milliards de mètres cubes, en plus d'un important système de transfert d'eau s'étendant sur une distance totale de plus de 1 473 kilomètres.

Abir Menasria

ADRAR

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE INAUGURE DEUX BRIQUETERIES

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a procédé, lundi dernier dans la wilaya d'Adrar, à l'inauguration de deux briqueteries, au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Fenoughil. Au cours de la cérémonie inaugurale de ces deux unités industrielles, récupérées dans le cadre des biens saisis, le ministre de l'Industrie, qui était accompagné de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a assisté à une présentation exhaustive faite par les responsables du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), au niveau du site de Fenoughil, sur les différentes étapes de réhabilitation et de mise en exploitation des deux unités. Au niveau de la zone industrielle d'Adrar, M. Yahia Bachir a procédé à la mise en service de la briqueterie qui relève désormais de la société industrielle des matériaux de construction (SIMCA), du Groupe GICA. S'exprimant à cette occasion, le ministre s'est félicité des avancées dans la concrétisation des projets industriels, conformément aux orientations des hautes instances du pays, visant à relancer les biens industriels récupérés et leur conversion en véritables outils de production contribuant à la génération de valeur ajoutée, de richesse et d'emplois. Et d'ajouter que cette visite lui a permis d'inspecter trois (3) projets stratégiques de fabrication de matériaux de construction, sous la supervision de la société SIMCA (Groupe GICA), dans une démarche traduisant la volonté de l'État de les intégrer dans le tissu industriel national.

La capacité de production de la briqueterie de Fenoughil (sud d'Adrar), qui a bénéficié d'un investissement de 1,76 milliard DA, s'élève à 300.000 tonnes/an, soit 60 millions de briques, et

offre une centaine d'emplois directs. La briqueterie du chef-lieu de wilaya, mise en service, d'une capacité théorique de 130.000 tonnes/an, a bénéficié d'un investissement de l'ordre de 2,36 milliards DA et génère une centaine d'emplois. Le ministre a également inspecté la briqueterie Timadnine 1, au chef-lieu de wilaya, qui a

bénéficié d'un investissement de 1,25 milliard DA et qui devra assurer, au terme de sa réhabilitation, une production de 72.000 tonnes/an. In situ, le ministre a relevé que le volume d'investissement global injecté par les pouvoirs publics, à travers SIMCA et GICA, pour les trois unités industrielles dépasse les 5,37 milliards DA, pour une

capacité de production appelée à dépasser les 552.000 tonnes/an, soit plus de 110 millions d'unités de briques. Il a ajouté que ces unités devront couvrir les besoins des wilayas du Sud en matériaux de construction et réduire les coûts de transport et d'approvisionnement, et de renforcer le développement dans la région. **APS**

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

FABRICATION EN ALGÉRIE D'UN TRAITEMENT INNOVANT CONTRE LA FIBROSE PULMONAIRE

SAÏDAL SIGNE ACCORD AVEC L'ALLEMAND BOEHRINGER INGELHEIM

Un accord de coopération a été signé Lundi dernier à Alger, entre le groupe pharmaceutique public Saïdal et la société allemande, Boehringer Ingelheim. Cet accord vise à produire et fabriquer en Algérie un traitement innovant destiné à la fibrose pulmonaire.

Cette société, pionnière dans le domaine de la recherche et du développement des médicaments biologiques, est présente en Algérie depuis 2012. Cet accord vise à soutenir la fabrication et la production au niveau local de médicaments innovants à haute valeur thérapeutique.

La cérémonie de signature a eu lieu au niveau de l'unité de production relevant du groupe Saïdal à El Harrach. Elle a été présidée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri et de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie, M. Georg Felsheim. L'accord a été paraphé par le directeur général du groupe Saïdal, Mourad Belkhef et le directeur général de Boehringer Ingelheim pour la région Inde, Moyen-Orient et Afrique, Derek O'leary.

La production s'effectuera au site d'El Harrach. Ce site, l'un des plus importants du pays, est doté d'équipements de pointe. Il répond facilement aux normes et techniques adoptées dans le domaine pharmaceutique.

Cet accord servira également à assurer le transfert de connaissances et des expertises internationales au marché algérien. Ce projet est un



véritable pas en avant dans notre pays. C'est une première. Jamais un traitement innovant destiné aux maladies pulmonaires fibreuses rares et avancées, n'as été fabriqué en Algérie.

Dans son allocution, le ministre de l'industrie pharmaceutique, M. Kouidri, a qualifié cette accord d'étape "marquante dans le processus de développement de notre industrie pharmaceutique nationale et de renforcement de ses capacités de production dans le domaine des médicaments innovants".

Selon lui, ce nouveau contrat traduit également "la volonté commune de bâtir un partenariat de qualité entre l'Algérie et l'Allemagne".

M. Kouidri a précisé que ce traité s'inscrit dans "le cadre de la stratégie adoptée par l'Etat, sous la conduite sage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la souveraineté sanitaire nationale". Il vise également à réduire "la dépendance aux importations et à

garantir aux patients l'accès aux nouveaux traitements innovants". Le ministre a noté que cette signature entre dans le cadre des directives visant à inciter à l'investissement productif et à attirer des partenariats avec les plus grandes entreprises internationales.

L'orateur n'as pas fait dans la mesure. Ce projet est selon l'intervenant un exemple de la "réussite du partenariat algéro-allemand". Ce partenariat est bâti sur "l'échange d'expertises ainsi que sur le transfert du savoir-faire et de la technologie, afin d'assurer la disponibilité de traitements modernes, de haute qualité et à des coûts compétitifs, tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'exportation vers les marchés africains à l'avenir" a martelé le ministre.

De son côté, M. Belkhef a indiqué que cet accord s'inscrit dans l'orientation stratégique du groupe Saïdal, visant à soutenir la fabrication et la production au niveau local de médicaments innovants et à renforcer

les capacités nationales dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité sanitaire.

Pour sa part, le P-dg de Saïdal, M. Belkhef a déclaré que cet partenariat est parfaitement alligné avec les politiques de Saïdal. Ces politiques ont pour but de consolider la fabrication et la production des médicaments capable de réduire les maladies des algériens en plus de promouvoir l'économie algérienne.

Par ailleurs, M. O'leary a assuré que cet accord illustre l'engagement du groupe allemand à aider à renforcer "les industries pharmaceutiques et biologiques en Algérie et à accompagner leurs efforts pour développer une industrie pharmaceutique fondée sur l'innovation, à travers la fabrication et la production au niveau local".

Il a précisé que cette initiative contribuera à "l'amélioration de l'accès des patients à des traitements modernes, innovants et de haute qualité".

En tous cas, à travers cet accord l'Algérie proclame haut et fort sa volonté de hisser sa production pharmaceutique au plus haut niveau, offrant à ces citoyens des remèdes de qualité à des prix concurrentiels. Rappelons que la production pharmaceutique locale couvre déjà 80% des besoins du pays. Ce chiffre est appelé à monter dans les prochaines années.

G. Salah Eddine

4^e ÉDITION DU SALON AFRICAÏN DES AFFAIRES (SADA 2026)

RENFORCER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE CONTINENTALE

Les travaux de la quatrième édition du Salon africain des affaires (SADA 2026), organisée sous le thème « Construire les partenariats africains de demain : innovation, souveraineté économique et intégration continentale », ont pris fin lundi à Alger sur un appel à renforcer les partenariats économiques et d'investissement entre les pays africains au service du développement durable et de l'intégration économique du continent.

Organisé à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), cet événement a réuni des opérateurs économiques ainsi que des représentants d'institutions et d'organismes issus de plusieurs pays africains. Les participants ont échangé autour des opportunités d'investissement, des perspectives de partenariat et des moyens susceptibles de dynamiser les échanges commerciaux intra-africains.

À l'issue des travaux, les intervenants ont unanimement recommandé l'élargissement des domaines de coopération économique, le

renforcement de la présence des entreprises africaines sur les marchés continentaux et internationaux, ainsi que l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les pays du continent. Ils ont également insisté sur la nécessité de mieux valoriser les importantes ressources et potentialités dont dispose l'Afrique. Le président du Centre algérien de la prospective économique, du développement des investissements et de l'entrepreneuriat (ACEFIDE), Akram Zidi, a souligné que cette manifestation a permis de renforcer les liens entre les différents acteurs économiques africains et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat. Il a également mis en avant les efforts de l'Algérie visant à consolider ses relations économiques avec les pays africains et à promouvoir les exportations hors hydrocarbures, dans le contexte de la dynamique économique que connaît le pays. De son côté, la représentante de la société BAOSEM, filiale du groupe Sonatrach spécialisée dans la publication des appels

d'offres du secteur de l'énergie et coorganisatrice de l'événement, Nedjma Grid, a indiqué que cette édition, qui a rassemblé plus de 100 entreprises algériennes et africaines, a constitué une plateforme privilégiée pour le développement des relations d'affaires et des échanges entre opérateurs économiques. Elle a annoncé que la prochaine édition du salon se tiendra en juin 2027 à Oran.

Pour rappel, lors de ce salon, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, avait réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de son intégration économique au sein de l'espace africain à travers la promotion de partenariats économiques mutuellement bénéfiques, destinés à soutenir les échanges commerciaux et le développement partagé entre les pays du continent.

Cet événement a donc représenté une étape concrète dans la consolidation de la dynamique économique africaine.

Cheklat Meriem



ALGER16,
 le quotidien
 du **Grand Public**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

POUPIYA EN SALLE DÈS LE 11 JUIN PROCHAIN

UNE COMÉDIE DRAMATIQUE ALGÉRIENNE À DÉCOUVRIR

Le paysage cinématographique algérien s'enrichira bientôt d'une nouvelle œuvre avec la sortie nationale de Poupriya, premier long métrage du réalisateur Yassine Bouaziz. Produit par MD CINE et THALA FILMS, le film sera projeté à partir du 11 juin 2026 dans plusieurs salles de cinéma à travers les villes d'Alger, Oran et Constantine.

Avant même sa sortie auprès du grand public, *Poupriya* s'est déjà distingué lors de plusieurs festivals nationaux, où il a été récompensé pour ses qualités artistiques et narratives. Cette reconnaissance témoigne de l'intérêt suscité par une œuvre qui explore avec sensibilité et humour des thématiques profondément ancrées dans la société algérienne contemporaine. À travers une approche mêlant comédie et émotion, le film s'intéresse aux relations entre les générations, aux souvenirs qui façonnent les individus et aux incompréhensions qui peuvent parfois naître entre les différents visons du monde. Le récit propose ainsi une réflexion sur les liens familiaux et sociaux, tout en conservant un ton léger et accessible. Porté par une galerie de personnages attachants, *Poupriya* développe un univers où se croisent tendresse, situations insolites et moments de comédie. Le réalisateur y pose un regard à la fois critique et

bienveillant sur les mutations de la société, offrant au spectateur une histoire universelle dans laquelle chacun peut retrouver une part de son vécu. Cette première réalisation de Yassine Bouaziz marque également l'arrivée d'une nouvelle voix dans le cinéma algérien. En choisissant de traiter des questions liées à la mémoire, à la transmission et au choc des générations, le cinéaste livre une œuvre qui conjugue authenticité locale et portée universelle. Avec son mélange d'humour, d'absurde et d'émotion, le film s'annonce comme l'un des rendez-vous cinématographiques algériens de ce début d'été. Les amateurs du septième art pourront découvrir cette comédie dramatique chaleureuse dès le 11 juin dans les salles de cinéma d'Alger, d'Oran et de Constantine, pour une immersion dans une histoire profondément algérienne, mais dont les thèmes résonnent bien au-delà des frontières.

Chekrat Meriem



EXPOSITION COLLECTIVE «QUATRE REGARDS»

UNE EXPLORATION SENSIBLE DE L'HUMAIN À TRAVERS QUATRE ÉCRITURES PLASTIQUES SINGULIÈRES

La Galerie Nect'Art à Alger accueille depuis vendredi dernier l'exposition collective « Quatre regards », un événement artistique qui réunit les œuvres de quatre plasticiens algériens autour d'une réflexion commune sur l'existence, la mémoire et la présence humaine. À travers des approches esthétiques différentes, les artistes proposent au public une lecture plurielle du monde et de ses multiples dimensions sensibles. Visible jusqu'au 30 du mois en cours, cette exposition rassemble une trentaine d'œuvres réalisées dans des formats standards dits « raisins ». Elle présente les créations du photographe, peintre et fondateur de la Galerie Nect'Art, Rachid Nacib, ainsi que celles des artistes plasticiens Slimane Ould Mohand, Amar Briki et Adlane Samet. Tous sont issus de différentes promotions de l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Alger. Le vernissage de l'exposition a réuni de nombreux visiteurs, parmi lesquels plusieurs artistes plasticiens, universitaires et acteurs du monde culturel. Étaient notamment présents Rachid Djemai, Naget Khedda, Moussa Bourdine, Farid Izemmour, Ratiba Aït Chafa, Abderrezak Hafiane, Saliha Hachemi et Mustapha Nedjaï, venus découvrir cette nouvelle proposition artistique qui met en dialogue quatre sensibilités créatrices. Pensée comme un parcours immersif, la scénographie de l'exposition invite les visiteurs à pénétrer progressivement dans les univers respectifs des quatre artistes. L'espace a été conçu de manière à restituer l'intimité de chaque démarche créative, révélant les sources d'inspiration, les

questionnements et les langages plastiques propres à chacun. À travers quatre réalisations situées à la frontière entre photographie et peinture, Rachid Nacib explore les notions de mémoire et de contemporanéité. Ses œuvres, qualifiées de « photographiques », témoignent d'une recherche esthétique où l'image photographique dialogue avec l'intervention picturale pour produire des compositions riches en évocations et en résonances visuelles. De son côté, Slimane Ould Mohand présente une série de dix portraits gravés qui illustrent une maîtrise technique remarquable. Son travail associe rigueur de l'exécution et sensibilité poétique, donnant naissance à des œuvres où la précision du geste s'accompagne d'une grande finesse expressive. Amar Briki propose, quant à lui, une immersion dans son univers intérieur à travers huit tableaux réunis sous le thème « Femme qui rêve ». Ses compositions mettent en scène des figures féminines épurées dont les regards semblent se dissoudre dans l'espace, évoluant dans un monde suspendu entre mémoire, silence et imaginaire. Pour sa part, Adlane Samet expose huit toiles inspirées d'un territoire intime où se croisent les souvenirs d'enfance, le rêve et le vertige. Son travail se distingue par une approche sensible et spontanée qui laisse place à l'émotion et à l'interprétation personnelle du spectateur. Réalisées principalement en techniques mixtes, à l'acrylique ou au pastel, la plupart des œuvres présentées sont semi-figuratives et ne portent pas de titre. À travers ces créations, les

artistes proposent autant de récits et de regards qui interrogent l'espace, la présence humaine, ainsi que les traces laissées par le réel. Les œuvres se caractérisent également par un lyrisme poétique affirmé et une grande liberté formelle. Selon le document de présentation de l'exposition, les quatre artistes parviennent, chacun à sa manière, à faire dialoguer mémoire, émotion et représentation du monde. Les différentes créations invitent ainsi le visiteur à une réflexion sensible sur le rapport entre l'individu, son environnement et ses souvenirs. Pour Rachid Nacib, cette exposition démontre la richesse du dialogue entre plusieurs formes d'expression artistique. Grâce à la peinture, à la photographie et à la gravure, « Quatre regards » met en lumière quatre écritures visuelles distinctes où la couleur, la lumière, la matière et le signe deviennent autant de supports de réflexion et de mémoire. Le fondateur de la Galerie Nect'Art souligne également que, malgré leurs différences stylistiques, les quatre artistes sont animés par une même nécessité intérieure : faire de l'art un moyen d'habiter le monde, d'exprimer leur sensibilité et de raconter la vie à travers leurs créations. À l'occasion de cette rencontre artistique, les plasticiens présents ont également évoqué la question du développement du marché de l'art en Algérie. Ils considèrent celui-ci comme un levier essentiel pour renforcer leur reconnaissance professionnelle, favoriser la diffusion de leurs œuvres et accroître la visibilité de leurs parcours artistiques auprès du public.

Ch. Meriem



CORTISOL ET GLYCÉMIE: L'HORMONE DU STRESS PEUT-ELLE FAVORISER LE DIABÈTE ?



Aussi appelé « hormone du stress », le cortisol joue un rôle central dans l'équilibre énergétique de l'organisme. Sécrété par les glandes surrénales en réponse à un stress physique ou émotionnel, il prépare le corps à faire face à une situation de danger en mobilisant rapidement l'énergie disponible, dans une logique de « lutte ou fuite ». Mais comment agit-il exactement sur le sucre sanguin ? Et peut-il, à long terme, contribuer à l'apparition d'un diabète ?

Le cortisol est une hormone stéroïdienne produite par les glandes surrénales, en réponse au stress, qu'il soit physique ou émotionnel, d'où son surnom d'hormone du stress. Elle a pour objectif de préparer le corps à faire face au danger, en mobilisant rapidement de l'énergie pour alimenter les muscles et le cerveau dans une logique de 'lutte ou fuite'.

LES MULTIPLES RÔLES DU CORTISOL

Le cortisol est produit via l'activation de l'axe hypothalamo-hypophyso-surrénalien (HHS), qui coordonne la réponse au stress. Cette hormone :
Augmente la glycémie, en mettant à disposition du glucose pour les muscles et le

cerveau ;
Stimule la dégradation des graisses et des protéines, afin de libérer des ressources énergétiques ;
Exerce un puissant effet anti-inflammatoire, en freinant la production de cytokines pro-inflammatoires et l'activité de certaines cellules immunitaires ;
Contribue à la régulation de la pression artérielle, en renforçant l'action de l'adrénaline et de la noradrénaline ;
Suit un rythme circadien : sécrété en grande quantité le matin pour favoriser l'éveil, il diminue progressivement au cours de la journée pour préparer au sommeil.

POURQUOI LE CORTISOL FAIT-IL MONTER LA GLYCÉMIE ?

En situation de stress, le cortisol vise avant tout à fournir du carburant

rapidement disponible : le glucose. Son action hyperglycémisante repose sur plusieurs mécanismes complémentaires :
Néoglucogenèse hépatique : le foie produit du glucose à partir d'acides aminés.
Glycogénolyse hépatique : le glycogène stocké dans le foie est dégradé en glucose et libéré dans le sang.
Lipolyse et protéolyse : les graisses et protéines sont dégradées pour préserver le glucose au profit du cerveau.
Résistance transitoire à l'insuline : les tissus deviennent moins sensibles à l'insuline, ce qui garantit que le sucre reste disponible pour les organes vitaux.
Ces mécanismes sont bénéfiques à court terme : ils assurent la survie lors d'une menace. Mais si le

stress devient chronique, leurs effets peuvent s'avérer délétères.

STRESS CHRONIQUE ET DIABÈTE : QUEL LIEN ?

Une exposition prolongée au stress entraîne une sécrétion élevée et répétée de cortisol, ce qui peut :
Maintenir la glycémie à des niveaux élevés ;
Favoriser une résistance à l'insuline persistante ;
Sur le long terme, contribuer à l'installation d'un diabète de type 2.
Des données scientifiques appuient ce lien. Une étude menée en Suède en 2013 a montré que les personnes vivant un stress permanent avaient 45 % plus de risque de développer un diabète que celles sans stress déclaré. En 2017, une autre étude a confirmé cette tendance chez les femmes soumises à un stress professionnel chronique, mettant en évidence une augmentation notable de l'incidence du diabète de type 2.

LE CORTISOL : UNE HORMONE À DOUBLE VISAGE

Le cortisol est donc indispensable : il nous aide à réagir face au danger, à gérer l'inflammation et à maintenir l'équilibre métabolique. Mais en excès, il devient un facteur de déséquilibre. Comme le souligne une endocrinologue-diabétologue : « Ce n'est pas le cortisol ponctuellement élevé qui pose problème, mais bien son élévation chronique, reflet d'un stress permanent auquel l'organisme n'a plus le temps de s'adapter ».



En résumé

Le cortisol augmente la glycémie pour fournir rapidement de l'énergie. Cette action est bénéfique en situation de stress ponctuel. Mais un stress chronique entretient une hyperglycémie et favorise la résistance à l'insuline. Sur le long terme, cela peut contribuer au développement d'un diabète de type 2. Ainsi, apprendre à gérer son stress – via le sommeil, l'activité physique, la relaxation ou le soutien psychologique – constitue aussi une forme de prévention du diabète.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

**CHU
BEN AKNOUN**
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.82

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

**AÉROPORT
HOUART-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68



COUPE DU MONDE 2026

ÉQUIPE NATIONALE

UNE NOUVELLE PAGE À ÉCRIRE EN AMÉRIQUE

La sélection nationale de football s'apprête à retrouver la lumière la plus intense du football mondial à l'occasion de la Coupe du monde 2026, organisée du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Un rendez-vous planétaire élargi à 48 équipes, où chaque nation arrive avec ses rêves, mais où peu osent vraiment parler d'histoire.

Après deux Mondiaux passés à regarder les autres jouer, les Verts signent un retour qui a presque un goût de revanche sportive. Pas une revanche bruyante, non. Une revanche froide, construite, patiente.

C'est la cinquième participation de l'histoire après 1982, 1986, 2010 et 2014, quatre repères qui racontent autant de générations différentes, de styles, d'espoirs et parfois de regrets. Le football algérien ne revient pas en invité surprise. Il revient en équipe qui veut écrire une nouvelle page, pas relire les anciennes.

Cette qualification n'a rien d'un incident de parcours ni d'un exploit isolé. Elle est le produit d'un cycle maîtrisé sous la direction de Vladimir Petković, arrivé en février 2024

avec une mission claire : remettre de l'ordre dans une équipe talentueuse mais parfois irrégulière. Résultat : une campagne solide, presque chirurgicale dans sa gestion, avec huit

victoires, un nul et une seule défaite, concédée face à la Guinée (2-1). Dans les éliminatoires africaines, rien n'est jamais simple, mais l'Algérie a su imposer sa logique quand il le fallait.

Dans cette trajectoire, certains joueurs ont pris une dimension particulière. Mohamed Amoura s'est imposé comme l'un des symboles offensifs de cette équipe en terminant meilleur buteur du groupe G avec dix réalisations. Vitesse, agressivité, sens du but : il incarne ce profil moderne qui pèse sur les défenses, qui attaque les espaces sans réfléchir deux fois et qui change un match sur une demi-occasion.

Autour de lui, une génération, menée par le crack Ibrahim Maza, l'ailier Hadj Moussa, le latéral Hadjem ou encore le milieu Chaïbi, cherche à s'installer durablement, entre cadres confirmés et joueurs en pleine ascension. Et c'est là que l'Algérie devient intéressante : elle n'est pas une équipe figée, elle est en construction permanente, avec une identité qui cherche encore son équilibre entre maîtrise tactique et explosivité offensive.

Le Mondial 2026 arrive donc comme un test grandeur nature, mais aussi comme un révélateur. Au premier tour, les Verts évolueront dans le groupe J, avec un programme qui ne laisse aucune place à l'installation progressive dans la compétition.

Premier choc : le 16 juin face à l'Argentine,

championne du monde en titre, à Kansas City. Un match qui n'a même pas besoin de storytelling supplémentaire : il se suffit à lui-même. Messi ou pas Messi, c'est le genre d'adversaire qui impose immédiatement le niveau du tournoi. Pour l'Algérie, c'est un crash test mental autant que footballistique.

Deuxième étape : le 22 juin contre la Jordanie dans la baie de San Francisco. Un match piège typique de Coupe du monde élargie, où la pression change de camp, où l'obligation de résultat transforme les dynamiques et où les équipes dites "moins exposées" deviennent soudain dangereuses.

Enfin, le 27 juin, duel face à l'Autriche, à nouveau à Kansas City. Un adversaire européen structuré, discipliné, souvent difficile à manœuvrer, surtout dans un match décisif de phase de groupes.

Trois matchs, trois profils, trois styles. Aucun confort. Aucun temps mort. Mais au-delà du calendrier, c'est surtout l'état d'esprit qui compte. Cette équipe algérienne arrive avec une génération qui a grandi avec d'autres exigences, d'autres standards. Le Mondial 2014, avec ce huitième de finale perdu face à l'Allemagne (2-1 après les prolongations), reste une référence. Pas une limite, mais un rappel : l'Algérie sait déjà ce que c'est que tenir tête aux très grands.

L'ambition est claire : ne pas juste exister en phase finale, mais devenir une équipe qui dérange les favoris, qui impose des séquences, qui joue avec une forme de maturité tactique que les adversaires ne peuvent plus ignorer. Place désormais au football.

G. Salah Eddine



L'HISTOIRE DES VERTS SUR LA SCÈNE MONDIALE

UNE ÉPOPEE ENTRE GLOIRE, DOULEUR ET HÉRITAGE ÉTERNEL

Le football algérien en Coupe du monde ne se raconte pas comme une simple suite de matchs. C'est une chronologie émotionnelle, faite de coups d'éclat, de frustrations, de symboles puissants et de rendez-vous manqués qui ont paradoxalement forgé une identité. Une histoire courte en apparitions, mais longue en mémoire. Tout commence en 1982, en Espagne. Une première participation qui n'a rien d'un baptême timide. L'Algérie débarque dans un groupe où personne ne l'attend vraiment, avec l'Allemagne de l'Ouest, l'Autriche et le Chili. Et dès le premier match, le ton est donné.

À Gijón, les hommes de Mahieddine Khalef et Rachid Mekhloufi écrivent une page fondatrice du football africain. Face à une Allemagne alors considérée comme une machine de guerre tactique, double finaliste des éditions précédentes, l'Algérie ne recule pas. Elle joue. Elle attaque. Elle surprend.

Le résultat devient instantanément historique : victoire 2-1. Les buts de Rabah Madjer et Lakhdar Belloumi propulsent les Verts dans une dimension inattendue. Ce soir-là, ce n'est pas seulement l'Algérie qui gagne un match. C'est l'Afrique qui entre officiellement dans le récit du football mondial compétitif.

Mais le destin de ce groupe bascule dans une autre direction. Le fameux match entre l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche (1-0), joué après la victoire algérienne, entre dans l'histoire sous le nom de "la honte de Gijón". Un résultat arrangé, calculé, qui élimine l'Algérie malgré deux victoires en trois

matchs. Cruel. Injuste. Mais fondateur. Parce que paradoxalement, cette élimination crée une légende. L'Algérie devient une référence, un symbole de ce que le football peut produire de plus beau... et de plus frustrant.

Il faudra ensuite attendre 1986 pour revoir les Verts au Mondial, au Mexique. Une équipe toujours talentueuse, mais moins constante, qui ne parvient pas à reproduire l'exploit de 1982. Le niveau reste honorable, mais l'histoire ne s'écrit plus avec la même intensité. L'Algérie quitte la compétition dès le premier tour, laissant derrière elle une impression d'inachevé.

Puis vient une longue traversée du désert. Des années sans Coupe du monde, des générations qui se succèdent sans atteindre la scène ultime. Jusqu'à 2010, en Afrique du Sud, où les Verts retrouvent enfin la lumière mondiale. Sous la direction de Rabah Saâdane, l'Algérie revient avec une équipe solide, disciplinée, mais encore en apprentissage du très haut niveau. Le parcours est difficile. Le match nul contre l'Angleterre (0-0) reste un moment marquant, symbole d'une équipe capable de résister à des géants, mais pas encore de les renverser. L'aventure s'arrête au premier tour, mais quelque chose est revenu : la présence.

Et puis arrive 2014, au Brésil. Une Coupe du monde qui change définitivement le statut de l'Algérie moderne. Dirigés par Vahid Halilhodžić, les Verts arrivent avec une génération plus mature, plus technique, plus ambitieuse. Le premier match contre la Belgique laisse des regrets (défaite 2-1), mais la suite transforme le récit.

Face à la Corée du Sud, l'Algérie découvre un football offensif, rapide, presque euphorique : victoire 4-2. Puis vient le match contre la Russie. Un match de basculement. Le nul (1-1) suffit pour qualifier l'Algérie en huitièmes de finale pour la première fois de son histoire. Un cap symbolique, longtemp attendu.

En huitièmes, le destin remet l'Allemagne sur la route des Verts. Encore elle. Mais cette fois, l'histoire est différente. Les joueurs de l'équipe nationale tiennent tête au futur champion du monde pendant 120 minutes. Ils tombent avec les honneurs après les prolongations (2-1) dans un match qui reste encore aujourd'hui l'un des plus respectés de leur histoire mondiale.

Cette campagne brésilienne laisse une trace particulière : celle d'une équipe qui n'est plus seulement capable de créer la surprise, mais de rivaliser sur la durée avec l'élite mondiale. Sur l'ensemble de son histoire en Coupe du monde, l'Algérie affiche un bilan simple mais révélateur : 13 matchs, 3 victoires, 3 nuls, 7 défaites, 13 buts marqués et 19 encaissés. Des chiffres qui ne racontent pas tout, mais qui dessinent une réalité : l'Algérie n'a jamais été une équipe ordinaire sur la scène mondiale. Derrière ces statistiques, il y a des noms. Des moments. Des gestes. Rabah Madjer, d'abord, reste une figure fondatrice. Son but contre l'Allemagne en 1982 n'est pas seulement un but historique. C'est un acte fondateur du football algérien sur la scène mondiale.

Salah Assad, avec son doublé contre le Chili, incarne l'émergence offensive de cette première génération.

Plus tard, Abdelmoumen Djabou et Islam Slimani deviennent les symboles d'une continuité offensive dans un contexte beaucoup plus moderne, chacun portant à sa manière l'efficacité algérienne sur la scène mondiale.

En défense, Rafik Halliche s'inscrit dans la durée. Avec sept matchs disputés entre 2010 et 2014, il devient le joueur le plus expérimenté de l'histoire algérienne en Coupe du monde, marquant même contre la Corée du Sud lors du fameux 4-2 brésilien.

Et aujourd'hui, l'histoire continue. Douze ans après le Brésil, l'Algérie revient sur la plus grande scène du football mondial avec une nouvelle génération, de nouveaux cadres, de nouvelles attentes. Mais aussi avec un héritage lourd à porter : celui d'une équipe qui, à chaque apparition, a laissé quelque chose derrière elle. 1982 a ouvert la porte. 2014 a prouvé la maturité.

2026 devra écrire autre chose : la confirmation. Trois joueurs qui ont connu l'épopée de 2014 connaîtront également celle de 2018. Il s'agit du capitaine actuel, Riyad Mahrez, du défenseur central cadre, Aïssa Mandi, et du milieu de terrain Nabil Bentaleb. Ces joueurs, accompagnés d'un ensemble de jeunes talentueux, aspirent à créer l'exploit et ne se donnent absolument aucune limite lors de ce Mondial. Parce que dans l'histoire des Verts, en Coupe du monde, il n'y a jamais eu de simple participation. Il y a toujours eu une trace. Une émotion. Un moment qui reste. Et le football, au fond, ne demande rien de plus que ça.

G. S. E.

COUPE DU MONDE 2026

EN AMICAL BOLIVIE - ALGÉRIE, JEUDI À 1H00, AU STADE DE KANSAS CITY

LA DERNIÈRE RÉPÉTITION DES VERTS AVANT L'ARGENTINE



La sélection nationale emmenée par Vladimir Petkovic disputera, demain à la première heure (1h00, heure algérienne), son dernier match de préparation contre la Bolivie à l'Arrowhead stadium de Kansas City (Etats-Unis), avant la grande entrée en lice dans le Mondial, le 17 juin, face à l'Argentine.

Le capitaine Mahrez et ses coéquipiers sont sur le sol américain depuis dimanche dernier au soir, en prévision de la phase finale de la Coupe du monde 2026 (du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, Mexique et Canada). Ils avaient atterri à Kansas City à 22h45 (heure locale). A ce moment-là, à Alger, on était déjà lundi 4h45. Le décalage entre les deux villes, Kansas City et Alger, est de six heures. C'est Alger qui est en avance. Pour mieux comprendre, le match de la Bolivie est prévu mercredi 10 juin à 19 heures quand on est sur place à Kansas City où se jouera la rencontre. Pour Alger, on sera déjà jeudi 11 juin, 1h00. Logiquement, les



joueurs algériens ont besoin d'au moins deux nuitées pour s'adapter à cet important décalage. C'est dire que ce sera juste pour Amoura, Bensebaïni et consorts pour avoir à l'esprit leurs nouveaux repères géographiques, temporels, ainsi que pour s'acclimater à l'environnement sur place avant d'entamer ce duel face à la Bolivie. Ces dernières quarante-huit heures, les premières des Verts à Kansas City, Petkovich les a plus consacrées à un temps de récupération pour permettre à ses joueurs de souffler du long voyage et retrouver leurs forces.

BOUDAoui ET BENSEBAÏNI APTES À REPRENDRE DU SERVICE

Durant la journée d'hier, le staff technique a procédé, notamment, à la mise en place habituelle d'avant-match et à quelques exercices technico-tactiques spécifiques à cette rencontre du jour. Petkovic a également usé de beaucoup de psychologie avec son groupe appelé à rester concentré, mobilisé et ne surtout pas avoir la grosse tête après l'éclatant succès réussi contre le septième mondial, les Pays-Bas, que l'Algérie avait défait (0 - 1), mercredi dernier, à Rotterdam. La sélection bolivienne en séjour, elle aussi, sur les terres de l'Oncle Sam, avait joué l'Ecosse, un mondialiste, samedi dernier, qui l'avait sévèrement corrigé par un score lourd (4 - 0) au Sports Illustrated stadium d'Harrison dans l'Arkansas. Faudrait-il rappeler, par ailleurs, que la Bolivie n'est pas concernée par la Coupe du monde. Elle avait perdu sa qualification avec la défaite concédée

devant l'Iraq (2 - 1) lors de la finale du tournoi de barrage de la FIFA jouée sur le sol mexicain, au stade de Monterrey, mardi 31 mars dernier. Demain, le technicien suisse profitera certainement de cette dernière sortie amicale d'avant l'Argentine pour tester des situations de rechange au sein de son onze type au cas où... Dans ce registre, il est déjà rassuré d'avoir à disposition les deux convalescents Boudaoui et Ramy Bensebaïni qui ont désormais réintégré le groupe à l'entraînement et sont déclarés aptes pour le service.

Djaffar Chilab

PETKOVIC, MAHREZ ET MAZA DONNENT LE TON

Représenter dignement l'Algérie

A une semaine du lancement de son Mondial, l'heure est à la sérénité au sein de la sélection algérienne. Logés dans le groupe J en compagnie de l'Argentine, de l'Autriche et la Jordanie, les Algériens ne semblent pas trop appréhender le défi outre mesure, malgré cette entame peu enviable que le sort leur a réservée face au tenant du titre et non moins l'un des favoris pour le sacre, l'Argentine. A partir de Kansas City où les Verts ont pris leurs quartiers, depuis dimanche dernier, le sélectionneur national Petkovic donne le ton en fixant les objectifs de l'équipe, sans trop se soucier des adversaires aussi respectables soient-ils. «C'est un immense honneur d'être ici et de participer à une Coupe du monde (...) Porter ce maillot dans une telle compétition est un privilège, mais aussi une responsabilité. Nous devons être à la hauteur des attentes et représenter dignement notre pays», a clamé le technicien suisse. «Nous avons décroché notre qualification avec mérite. Notre objectif est désormais de donner le meilleur de nous-mêmes, de défendre fièrement les couleurs de l'Algérie et de prolonger la dynamique positive qui nous accompagne depuis plusieurs mois», devait-il ajouter face aux médias qui l'entouraient à l'arrivée de la délégation algérienne à Kansas City. Pour sa part, le capitaine Ryad Mahrez se veut aussi serein et zen ! Jouer l'Argentine d'entrée ? Le duel ne semble pas l'impressionner plus que ça. «Ce sera un très bon match, mais nous l'aborderons comme n'importe quelle autre rencontre de la compétition, avec beaucoup de concentration et l'envie de bien faire», a-t-il rétorqué à ceux qui lui tendaient le micro à sa descente d'avion à Kansas City. «Nous avons encore une semaine pour travailler et préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions. Nous sommes prêts et nous verrons ce qui se passera sur le terrain», a-t-il conclu. Maza, le milieu prodige des Verts, abonde dans le même sens en mettant en exergue une grosse envie de réussir. «Notre objectif est de réaliser une belle performance contre l'équipe nationale argentine et son capitaine Messi, lors du premier match», a-t-il laissé entendre dimanche dernier à alger juste avant d'embarquer pour les USA. «Nous savons très bien que l'équipe argentine tentera de nous influencer pendant le match, mais nous devons rester concentrés sur tous les aspects du jeu et imposer notre style de jeu sur le terrain. Notre sélection est assez rodée pour pouvoir gérer la partie», avance Maza.

D. C.

KANSAS CITY ROCK CHALK PARK DE LAWRENCE Dans le camp de base des Verts

La sélection nationale a jeté son dévolu pour son installation dans le Kansa City, durant le Mondial, sur la paisible ville universitaire de Lawrence, située dans la banlieue à une soixantaine de kilomètres. L'Algérie n'est pas la seule équipe à avoir opté pour cette région de Kansas City qui abrite quatre TBC en prévision de la Coupe du monde. L'acronyme TBC en vogue aux Etats-Unis fait référence au Total Body Conditioning (Conditionnement physique total).

C'est un concept d'entraînement pour les sportifs de haut niveau. L'Argentine, l'Angleterre et les Pays-Bas en ont fait aussi leur choix pour s'y installer. Les quatre équipes utiliseront les installations réparties dans les deux Etats mitoyens de la région, Kansas City et le Missouri. L'Argentine, qui est dans le même groupe que l'Algérie, aura à sa disposition le centre d'entraînement du Sporting KC à Kansas City. L'Algérie, elle, sera domiciliée au Rock Chalk Park de l'université du Kansas dans la ville de Lawrence. Un centre qui figure parmi les meilleures installations sportives des Etats-Unis. Inauguré en 2014, ce complexe est doté de toutes les commodités de performances et de récupération de niveau international et a accueilli plusieurs compétitions nationales majeures au fil des ans. Le centre multisports comprend des salles de diverses disciplines, terrains de tennis, un stade principal de football de 2.500 places avec piste d'athlétisme à neuf couloirs et d'autres terrains annexes gazonnés.

LE MESSAGE DE BIENVENUE DU MAIRE DE KANSAS CITY AUX ALGÉRIENS

Le complexe sportif comprend bien entendu des vestiaires, un salon pour les joueurs, des bureaux pour les entraîneurs, une salle de soins, un local à matériel et bien plus encore, souligne la direction de l'infrastructure. Il dispose également d'une tribune de presse à plusieurs niveaux avec des espaces dédiés aux retransmissions télévisées et radiophoniques, souligne-t-on. C'est sous les tribunes à environ 90 000 pieds carrés que sont enfus les vestiaires, des bureaux, des salles officielles et une



salle d'entraînement et d'installation d'entraînement athlétique. Le tout dans un havre de paix où la tranquillité est maîtresse des lieux. Pour l'hébergement, les Verts ont élu domicile dans un établissement hôtelier pas moins coté non plus. Il s'agit du Double Tree by Hilton Lawrence à près de sept kilomètres du Rock Chalk Park. A signaler enfin ce

message de bienvenue du maire de la ville de Kansas City, Quinton Lucas, posté sur son compte X, à l'égard de la sélection algérienne. «Assalamou Alaïkoum, Algérie. Nous sommes honorés d'accueillir les Fennecks, ainsi que tous les supporters de l'équipe nationale algérienne à Kansas City et dans sa région à l'occasion de la Coupe du monde», a-t-il tweeté.

D. C.

SÉLECTION U20

Les jeunes bouclent leur stage avec un nul contre la Tunisie

La sélection nationale des U20, en stage en Tunisie, a bouclé, avant-hier, son regroupement à Hammam-Sousse, au terme de son second match de préparation face à son homologue tunisienne soldé sur le score d'un but partout (1 - 1). Lors de la première opposition, vendredi dernier, les Algériens avaient concédé une petite défaite (1 - 0). Pour rappel, la sélection des U20 que dirige le sélectionneur national Nedder Razik était en stage en Tunisie depuis le 1er juin dernier. Ce regroupement entrait dans le cadre de la préparation du prochain tournoi UNAF prévu du 21 septembre au 6 octobre à venir en terre égyptienne. Ce tournoi sera qualificatif à la CAN 2027 des U20 qu'abritera le Ghana.

D. C.



BEYROUTH (Liban) - Quatorze personnes sont tombées en martyres et une vingtaine ont été blessées lundi dernier dans des frappes sionistes dans le sud du Liban, selon les autorités et la Croix-Rouge.

KINSHASA - Le nombre de cas confirmés d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) est monté à 550, dont 101 décès, alors que le dernier rapport de situation a indiqué que la tendance de l'épidémie reste à la hausse.

CONAKRY - Un éboulement survenu dans la préfecture de Sigui, dans le nord-est de la Guinée, a fait au moins sept morts, plusieurs disparus et de nombreux blessés, selon des informations rapportées lundi dernier par la presse locale.

TACHKENT - Six personnes ont été tuées et cinq autres blessées lundi dernier dans une explosion survenue dans une station-service de gaz liquéfié de la région de Kashkadarya, en Ouzbékistan, a annoncé le ministère des Situations d'urgence du pays.

BERLIN - Les autorités allemandes soupçonnent qu'une panne de courant, qui a privé lundi dernier 7.600 foyers d'électricité dans le sud-ouest du pays, a été occasionnée par un nouvel incendie volontaire.

LA HAVANE - Un séisme de magnitude 6,1 sur l'échelle de Richter a secoué lundi dernier l'ouest de Cuba, dont la capitale, La Havane, sans faire pour l'heure de dégâts ou de victimes, selon les autorités.

METTANT EN AVANT SES EFFORTS EN FAVEUR DE LA PAIX ET DE LA SÉCURITÉ MONDIALES

BAN KI-MOON SALUE LE LEADERSHIP DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

L'ancien Secrétaire général des Nations unies, président de l'Assemblée et du Conseil d'administration de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), M. Ban Ki-moon, a salué, lundi dernier, le leadership du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que ses efforts en faveur de la paix et de la sécurité mondiales afin que les peuples du monde puissent vivre en harmonie.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Ban Ki-moon a dit : "En tant qu'ancien Secrétaire général des Nations unies, je salue hautement les efforts du président de la



République, M. Abdelmadjid Tebboune, son leadership et son engagement visant à permettre au peuple algérien, aux populations africaines et à tous les

peuples de vivre en harmonie et en paix dans un monde durable". M. Ban Ki-moon a précisé que ces principes figuraient au cœur de ses engagements lorsqu'il occupait le poste de Secrétaire général des Nations unies, rappelant qu'il disait souvent, lors de ses échanges avec les dirigeants des pays membres de l'organisation, que "sans relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée, les dirigeants ne pourront jamais prétendre que nous vivons dans un monde durable". Il a assuré que son engagement actuel en tant qu'ancien Secrétaire général des Nations unies "n'a pas changé". "Je continuerai à œuvrer, aux côtés du peuple algérien et des peuples d'Afrique, pour un monde durable, garantissant une vie meilleure aux générations futures", a-t-il déclaré.

ROUTE TRANSSAHARIENNE

L'ALGÉRIE ENGAGÉE

À POURSUIVRE SON SOUTIEN AU PROJET

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdolkader Djellaoui, a mis en évidence, lundi dernier à Alger, l'importance cruciale de l'Algérie dans la réalisation de la Route transsaharienne et son soutien renouvelé à ce projet continental majeur.

Dans un discours prononcé lors de la 77e session du Comité de liaison de la Route transsaharienne (CLRT), M. Djellaoui a affirmé que «l'Algérie joue un rôle crucial de premier plan dans ce projet continental», rappelant son engagement dès les premières années de l'indépendance nationale, fondé sur la conviction de la nécessité de promouvoir l'intégration africaine à travers le développement des échanges commerciaux et la connexion entre les pays concernés. Dans ce cadre, il a insisté sur l'appui constant de l'Algérie à la réalisation du projet routier transsaharien, qui s'inscrit dans la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, attaché aux enjeux africains et à l'intensification de la coopération, ainsi qu'au renforcement des mécanismes de développement.

Après avoir mis en avant le rôle crucial de cette voie comme moteur du progrès économique et social et comme socle d'amélioration des conditions de vie des populations des pays traversés, le ministre a réitéré le soutien indéfectible de l'Algérie à la transformation de ce projet en un axe économique performant et intégré, selon une approche globale incluant plusieurs secteurs stratégiques tels que les routes, les chemins de fer, la fibre optique, les réseaux énergétiques et les services logistiques.



Dans ce contexte, l'Algérie s'efforce d'intégrer le projet de chemin de fer Alger-Tamanrasset dans cette vision globale, en tant que complément stratégique de la Route transsaharienne, destiné à faciliter la circulation des personnes et des marchandises et à stimuler l'investissement.

Il a également évoqué les démarches de l'Algérie visant à finaliser les tronçons restants de la Route transsaharienne au Tchad, où les institutions nationales travaillent actuellement à l'achèvement de deux sections du tracé sur le territoire tchadien.

Par ailleurs, les accords récemment conclus avec le Niger prévoient notamment le renforcement des échanges d'expertise dans le secteur des travaux publics, ce qui devrait accélérer la mise en œuvre des projets et favoriser l'intégration et la connectivité à l'échelle continentale.

Dans un autre registre, le ministre a annoncé que les travaux de la ligne ferroviaire reliant Ouargla à Hassi Messaoud, en passant par El Meniaa, débuteront prochainement, précisant que le contrat a été attribué d'un

commun accord à des entreprises nationales. Lors de cette rencontre, Abakar Nasser Tchouroma, représentant du secteur des infrastructures au Tchad, a indiqué que l'Algérie occupe une position centrale dans la mise en œuvre de ce projet stratégique et dans la création d'une dynamique permettant d'atteindre ses objectifs à long terme. Il a également salué l'assistance apportée par l'Algérie à son pays dans ce domaine.

Le représentant du secteur des équipements au Niger, Abba Nakwara Bashir, a souligné la pertinence de ce projet stratégique, qui permettra à son pays d'acheminer diverses marchandises vers et depuis les ports du nord du continent, insufflant ainsi un nouvel élan au commerce nigérien et renforçant son rôle de carrefour de transit.

Le représentant du secteur des travaux publics au Nigeria, Bassej Ekong, a également reconnu l'importance de l'Algérie dans la réalisation de plusieurs grands projets continentaux, notamment la Route transsaharienne, qu'il a qualifiée de contribution majeure au développement

africain, en particulier en matière de renforcement du commerce intra-africain. Pour sa part, Khaled Latrach, représentant du secteur routier en Tunisie, a souligné l'importance de cette réunion, qui permettra d'évaluer les réalisations des États membres et de renforcer les efforts pour achever les projets en cours. Il convient de noter que l'ouverture de cette session de deux jours s'est tenue en présence du ministre et wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabej, de la secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Salma Bakhta Mansouri, ainsi que de représentants de plusieurs organismes et institutions publics.

En marge de la cérémonie d'ouverture, M. Djellaoui a supervisé un hommage rendu à la famille du défunt Mohamed Ayadi, ancien secrétaire général du Comité de liaison de la Route transsaharienne, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à ce projet stratégique continental et de son rôle essentiel dans la promotion de la coopération et de l'intégration entre les pays africains.

À cette occasion, le nom du défunt Mohamed Ayadi a été attribué à la salle de conférences de l'École supérieure de management des travaux publics (ESMTP), qui accueillait la session, en hommage à son parcours professionnel. Une exposition a également été organisée en marge de la session afin de présenter les institutions nationales et leurs réalisations dans le domaine des travaux publics et des infrastructures.

Abir Menasria